

Femmes, microfinance et épargne : quelques propositions tirées de l'analyse des pratiques informelles

Rebecca M. Vonderlack
et
Mark Schreiner

23 septembre 2003

Center for Social Development
Washington University de St. Louis
One Brookings Drive, St. Louis, MO 63130-4899, U.S.A.,
beckyv@uchicago.edu, schreiner@gwbmail.wustl.edu

Résumé

La microfinance — que ce soit le crédit ou l'épargne — est capable d'améliorer le bien-être des femmes pauvres dans les pays en voie de développement. Dans cet article, nous proposons d'explorer des voies concrètes permettant de mettre en oeuvre ce potentiel. En se basant sur l'expérience des mécanismes d'épargne informelle que les femmes utilisent déjà, cet article propose deux services d'épargne conçus pour prendre en compte les problèmes auxquels les femmes sont confrontées. Nous plaignons pour la mise en place de coffres de dépôts et de comptes d'épargne bonifiée destinés aux soins de santé ou à l'éducation.

Remerciements

Nous remercions Michael Sherraden, Amanda Moore, et Kara Fecht pour leur soutien et leurs commentaires, Carlos Hernández et les employés de Proyecto Génesis de Tegucigalpa (Honduras) pour leur aide à la recherche, et le Département Asset Building and Community Development de la Fondation Ford pour le financement. La version anglaise de cet article a été publiée sous le titre "Women, Microfinance, and Savings: Lessons and Proposals", en novembre 2002 dans *Development in Practice*, Vol. 12, No. 5, pp. 602–612. La version français de cet article a été publiée en Guérin, I. et Servet J.-M. (2003), *Exclusion et liens financiers*, Rapport du Centre Walras, Paris: Editions Economica. Pour la traduction, nous remercions Isabelle Guérin (ia.guerin@wanadoo.fr) du Centre Walras et du Institut de Recherche pour le Développement, Laboratoire Population Environnement, Université de Provence.

Femmes, microfinance et épargne : quelques propositions tirées de l'analyse des pratiques informelles

1. Présentation

Le récent passage du terme « microcrédit » à celui de « microfinance » reflète la reconnaissance du fait que les services d'épargne — et pas uniquement les prêts — peuvent contribuer à améliorer le bien-être des pauvres en général, et des femmes en particulier (Zeller et Sharma, 2000). Bien que la microfinance s'adresse souvent aux femmes, et que les femmes utilisent souvent la microfinance, Johnson (1999) note que la conception des produits ne prend que rarement en compte les aspects spécifiques au sexe de l'utilisateur des services financiers. En effet, bien qu'il soit couramment admis que la microfinance est susceptible d'aider les femmes, peu de programmes proposent des moyens répondant aux demandes spécifiques des femmes pauvres en matière de services d'épargne.

De quelle façon les services d'épargne peuvent-ils servir au mieux les femmes pauvres ? Il peut être utile de s'inspirer des mécanismes d'épargne informelle que les femmes pauvres utilisent déjà partout dans le monde : collecteurs ambulants, associations rotatives d'épargne crédit, et clubs d'épargne

annuels. *SafeSave* au Bangladesh et la Banque Rakyat Indonesia sont des exemples de mise en pratique de ces enseignements.

Cet article tire les leçons du financement informel pour concevoir des services d'épargne formelle qui répondent aux responsabilités à la fois économiques et familiales des femmes, tout en tenant compte des contraintes sociales et culturelles qui leur sont défavorables, que ce soit des normes de type patriarcale ou de la violence domestique. Deux services spécifiques sont présentés. Le premier — les coffres de dépôt — permet aux femmes de conserver leur épargne indépendamment de leurs époux. Cela stimule leur liberté et leur pouvoir de négociation à l'intérieur du ménage, et amortit le choc en cas de divorce ou d'abandon. Le second — les comptes d'épargne bonifiée — structure l'épargne, encourage l'entraide entre femmes épargnantes et subventionne l'épargne dirigée vers des objectifs spécifiquement féminins, comme les soins de santé ou les frais de scolarité.

2. Microfinance, microcrédit et microépargne

L'intérêt pour la microépargne — au-delà du simple microcrédit — s'est développé lorsque les praticiens de la microfinance ont compris que les petits prêts ne sont pas toujours adaptés aux femmes pauvres (Kabeer, 2001). Après tout, un prêt se transforme en dette, et en cas de disparition d'une source prévue

de financement du remboursement, les pauvres se retrouvent en situation de crise (Rogaly, 1996).

Ainsi, l'emprunt se révèle souvent plus risqué que l'épargne. Par exemple, une femme peut épargner ou emprunter pour acheter une machine à coudre. Si un enfant tombe malade, les économies peuvent servir à payer les soins, tandis que le remboursement de la dette serait susceptible d'empêcher un traitement médical. De plus, si tout le monde ne peut pas se voir allouer un crédit ou ne souhaite pas s'endetter, tout le monde a la capacité d'épargner pour se constituer un avoir. Bien sûr, l'épargne exige des sacrifices immédiats et avec l'épargne — contrairement à l'emprunt — le sacrifice précède la récompense. En revanche, l'épargne offre une flexibilité et, alors que les emprunteurs *paient des* intérêts, les épargnants *perçoivent* des intérêts. De plus, le choix d'épargner est volontaire ; une fois que l'on est endetté, le remboursement est obligatoire. L'épargne et le prêt ont tous deux leur place, mais l'épargne constitue souvent un meilleur choix pour des femmes pauvres.

Aujourd'hui, de multiples travaux (*par exemple*, Sinha et Matin, 1998; Johnson, 1998) ont mis en évidence le fait que bon nombre de crédits, normalement destinés à financer une activité entrepreneuriale, sont en réalité alloués à la consommation, puis remboursés à partir de sources de revenus pré-existantes. En conséquence, les pauvres expriment une forte demande, non

seulement pour des crédits de *microentreprises*, mais aussi pour des *services financiers* qui les aident à gérer la trésorerie du ménage.

Selon Rutherford (2000), les pauvres (comme les non-pauvres) utilisent des services financiers pour transformer de fréquentes rentrées d'argent liquide de faible montant (comme celles provenant de la vente quotidienne de lait) en sommes importantes et utiles (pour acheter une vache ou de la terre, par exemple). Ils peuvent aussi utiliser des services financiers pour transformer des rentrées importantes (comme les salaires mensuels ou les recettes de la vente d'une vache) en petites sorties d'argent régulières (comme les achats quotidiens de nourriture).

L'épargne accumulée peut aussi servir de réserve pour faire face à des pics prévus ou imprévus dans les dépenses du ménage : naissance, frais de scolarité, réparations du logement, célébrations d'événements liés au cycle de vie, ou bien veuvage (par mort, divorce, ou abandon). L'épargne peut aussi protéger des risques familiaux dus à la maladie, le vol ou la perte d'emploi, ou des risques structurels provoqués par la guerre, les inondations ou les incendies. Enfin, l'épargne permet aux gens de profiter d'opportunités d'investissement inattendues. En tant que ressource stockée, l'épargne se révèle utile pour un large éventail d'utilisations.

Dans un livre très reconnu — *The Poor and Their Money (Les Pauvres et Leur Argent)* —, Rutherford (2000) décrit deux types d'« intermédiation

financière personnelle de base » utilisés par les pauvres : l'épargne « à priori » et l'épargne « à postérieur ». Dans l'usage courant l'épargne « à priori » est simplement appelée « épargne »; les pauvres transforment un flux réduit de petites rentrées d'argent en un solde accumulé, qui devient à un certain moment une sortie d'argent importante (pour une urgence, un objet coûteux ou un évènement de la vie). Dans l'usage courant, « l'épargne à postérieur » est appelée « emprunt ». Les nouveaux termes de Rutherford soulignent le fait que, dans l'épargne comme dans le prêt, les pauvres transforment un flux réduit de nombreuses petites rentrées d'argent en une importante sortie d'argent unique. Avec l'épargne à priori, la sortie d'argent advient en dernier, tandis qu'avec l'épargne à postérieur, la sortie d'argent advient en premier. La plupart des approches du microcrédit mettent l'accent sur l'épargne à postérieur et l'élimination des principales contraintes à surmonter (le manque de prêteurs stables et pratiquant des taux d'intérêt raisonnables) ; cet article met l'accent sur l'épargne à priori et l'élimination de la principale contrainte à surmonter (l'absence d'un endroit sûr).

3. L'enseignement des mécanismes d'épargne informelle

Partout dans le monde, les femmes pauvres utilisent l'épargne informelle pour faciliter la consommation, faire face à des urgences et financer des achats importants. L'existence de ces mécanismes informels montre que les femmes pauvres veulent épargner et sont capables de travailler dur pour y parvenir (Rogaly, 1996). Dans ce texte, le terme finance « formelle » désigne les pratiques financières faisant appel à des moyens publics institutionnalisés, tels que la police ou la justice, pour réguler l'application des contrats, tandis que le terme finance « informelle » désigne les pratiques financières reposant uniquement sur des liens sociaux ou personnels.

Dans cette partie, nous nous proposons d'étudier les forces et les faiblesses des mécanismes informels courants. Nous examinons aussi quels enseignements les mécanismes formels peuvent tirer de ces mécanismes informelles, ainsi que la contribution qu'ils peuvent y apporter. En comparaison avec l'épargne informelle, les services d'épargne formelle offrent plus de sécurité, de meilleurs taux de rentabilité, un accès plus rapide aux fonds et davantage d'anonymat.

3.1 Vertus des mécanismes courants d'épargne informelle

Qu'apprécient les femmes pauvres dans un produit d'épargne ? L'analyse des mécanismes d'épargne informelle (collecteurs ambulants, associations

rotatives d'épargne crédit, clubs d'épargne annuels, et stockage en nature) montre que les femmes sont demandeuses de coûts de transaction faibles, mais aussi de mécanismes qui les aident à maintenir une discipline de versements.

Les coûts de transaction sont les coûts d'utilisation non monétaires des services financiers. Par exemple, un coût de transaction est le coût d'opportunité du temps nécessaire pour faire un versement ou un retrait. Les coûts de transaction incluent aussi les frais indirects de transport, de prise en charge des enfants, de nourriture, ou des documents administratifs nécessaires à l'ouverture d'un compte. Pour les pauvres, les coûts de transaction peuvent précéder tous les autres facteurs dans le choix d'un mécanisme d'épargne. Supposons, par exemple, qu'une femme ait 5\$ à épargner. Si elle doit trouver quelqu'un pour garder ses enfants, prendre un bus (coût 0.25\$) pendant une demi-heure (par trajet), et puis faire la queue pendant 20 minutes, elle choisira peut-être de ne pas se donner toute cette peine.

Mais l'argent liquide gardé à la maison est plus facile à "retirer" et à dépenser que s'il est à la banque (Beverly, Moore et Schreiner, 2003). Pour préserver leur épargne, les femmes pauvres doivent résister aux demandes des enfants qui ont besoin de vêtements, des maris qui veulent boire ou jouer, de la famille et des voisins qui sollicitent des emprunts ou des cadeaux. Ces pressions à court terme pèsent moins si l'argent n'est pas visible et hors d'atteinte. De plus, pour une femme pauvre, l'obligation sociale d'épargner un montant fixe par jour,

par semaine ou par mois, peut constituer une excuse acceptable pour rejeter ces sollicitations.

Les collecteurs ambulants, les associations rotatives d'épargne crédit, les clubs d'épargne annuels, et le stockage en nature présentent ces deux forces de base : faibles coûts de transaction et aide au maintien de la discipline des versements.

3.1.1 Collecteurs ambulants

Les gens pauvres paient souvent d'autres personnes pour recueillir et garder leur épargne. Les collecteurs ambulants visitent quotidiennement les hommes et les femmes — chez eux ou au marché — pour récolter une petite somme fixe. Au Ghana par exemple, les femmes du marché font 30 petits dépôts par mois. A la fin du mois, elles perçoivent 28 fois leur dépôt quotidien. Les gens pauvres sont prêts à payer pour épargner quand les coûts de transaction sont pratiquement nuls. Les échanges prennent quelques secondes, et se déroulent sur le lieu de vie ou de travail des épargnants. De surcroît, la présence du collecteur peut inciter l'épargnant à trouver un moyen d'économiser, même à un moment difficile ou inopportun. La femme qui épargne accepte de subir cette pression, car elle sait que sans cela, elle pourrait parfois choisir la facilité à court terme, au détriment du long terme.

3.1.2 Associations rotatives d'épargne crédit

Les ARECs (associations rotatives d'épargne crédit) sont de petits groupes qui se rencontrent pour verser régulièrement des contributions fixes. (Par exemple, 12 personnes peuvent se rencontrer chaque mois pour verser 10\$ chacun.) Chaque membre encaisse la cagnotte à tour de rôle. Ceux qui doivent encore percevoir la cagnotte sont des épargnants, et les membres qui l'ont déjà touchée sont des débiteurs. Tout comme les collecteurs ambulants, les ARECs sont courants parmi les femmes pauvres car ils proposent de faibles coûts de transaction et poussent à épargner régulièrement (Ardener et Burman, 1995). Les coûts de transaction sont faibles car les ARECs se constituent entre des personnes qui se connaissent et se font confiance, qui ont l'habitude de se rencontrer régulièrement, ou qui vivent ou travaillent ensemble. Ils exercent une pression qui pousse à épargner, car tout manquement réduit la cagnotte pour les autres membres.

3.1.3 Clubs d'épargne annuels

Ces institutions sont semblables à des ARECs à grande échelle ou à des groupements de crédit à petite échelle. Gérés par des groupes religieux, des clubs sociaux, ou des associations de commerçants, les clubs d'épargne annuels offrent des coûts de transaction faibles, parce que les membres effectuent des versements lors de rencontres régulières, auxquelles ils se rendraient de toute façon pour des raisons non-financières (par exemple, après le service hebdomadaire à la

mosquée). Le versement est public et de ce fait, impose une pression extérieure en faveur de l'épargne.

3.1.4 Stockage en nature

Le stockage en nature de petits objets de valeur, qui peuvent être vendus contre de l'argent liquide en cas d'urgence, constitue probablement la forme la plus courante d'épargne informelle chez les femmes pauvres. Cela peut être par exemple des bijoux, des articles de coutellerie, des radios, des briques, des barres d'acier, du bétail, des vêtements ou des chaussures supplémentaires, des sacs de riz, de maïs ou de béton. L'argent caché sous le matelas représente également une forme de stockage en nature. Les coûts de transaction sont faibles ; les "versements" consistent simplement à acheter de petits objets de valeur. La tentation de "retirer" est faible car les ventes ne rapportent généralement pas grand-chose et il faut trouver un acheteur.

3.2 Faiblesses des mécanismes d'épargne informelle

Les mécanismes d'épargne informelle sont utiles, mais ils ne suppriment pas la nécessité de services formels. Dans les pays développés, par exemple, ceux qui peuvent choisir utilisent habituellement des services formels. Quels sont les avantages du service formel par rapport au service informel ? Les services d'épargne formelle offrent plus de sécurité, de meilleurs taux de rentabilité, un accès plus rapide aux fonds, et davantage d'anonymat.

3.2.1 Sécurité

Les collecteurs ambulants disparaissent parfois avec les économies de leurs clients. De la même manière, les personnes qui ont déjà encaissé une cagnotte AREC peuvent cesser de participer. Dans les clubs d'épargne annuels, l'épargne n'est pas redistribuée immédiatement (comme dans les ARECs), mais accumulée, et les trésoriers peuvent être tentés de détourner les sommes importantes. Le stockage en nature présente des risques notoires : le grain pourrit, les barres de fer rouillent, le bétail meurt et l'inflation grignote l'argent thésaurisé. A la différence de ces risques des mécanismes informels, les services d'épargne formelle des banques sont généralement organisés et régulés pour être sûrs et garantis. Bien sûr, des défaillances bancaires non couvertes peuvent survenir, mais dans l'ensemble, les services d'épargne formelle sont sans doute habituellement plus sûrs que les services informels.

3.2.2 Rendements

Les épargnants doivent payer les collecteurs ambulants pour épargner. Les ARECs ne versent pas d'intérêts aux épargnants. La plupart des stockages en nature se déprécient et ont donc des rendements négatifs. Les comptes de dépôt formels par contre, offrent toujours des taux d'intérêt positifs.

3.2.3 Accès aux fonds

Les urgences financières sont une réalité de la vie des femmes pauvres, et c'est pourquoi elles souhaitent un accès rapide à leur épargne. Cependant,

l'épargne informelle n'est pas accessible rapidement, si ce n'est par le biais de prêts garantis par un dépôt. Par exemple, si les épargnants qui épargnent avec des collecteurs ambulants peuvent percevoir un prêt rapidement, sur la base de l'historique de leurs versements et leur solde actuel, ils ne peuvent pas récupérer leur épargne avant la fin du mois. De la même manière, le membre d'une AREC qui a un besoin inattendu de fonds, peut passer en tête de liste lors de la prochaine réunion (s'il n'a pas encore touché la cagnotte), mais il ne peut pas simplement retirer l'épargne qu'il a amassée. Les membres d'un club d'épargne annuel peuvent aussi se voir attribuer des prêts d'urgence, mais sans la possibilité de retirer leur propre épargne. Enfin, les objets stockés en nature peuvent être liquidés, mais les ventes en catastrophe rapportent peu et ont des coûts de transaction élevés. A l'opposé, il est possible d'effectuer des retraits d'un compte bancaire à la banque n'importe quel jour ouvrable.

2.2.4 Anonymat

Si des membres de la famille ou des amis apprennent qu'une femme pauvre possède des économies, ils peuvent revendiquer cette épargne. L'importance de l'anonymat réside principalement dans le fait que l'accumulation secrète d'avoirs est susceptible de renforcer la position de repli d'une femme, et de lui permettre de négocier plus efficacement au sein du ménage. Les collecteurs ambulants, toutefois, ne dissimulent pas l'épargne ; ils arrivent au vu et au su de tous. Par définition, les ARECs et les clubs d'épargne

annuels sont eux aussi collectifs. Quant au stockage en nature, non seulement il est rarement anonyme, mais de plus, il est visible. En revanche, les comptes bancaires peuvent, du moins en principe, être dissimulés aux voisins et peut-être même aux époux.

3.3 Enseignements et défis pour les services d'épargne formelle

Il peut être utile d'associer les vertus de l'informel (coûts de transaction faibles et aide au maintien de la discipline de l'épargne) aux vertus du formel (sécurité, rendements positifs, accès rapide aux fonds et anonymat) et sans prétendre s'y substituer : si elles le souhaitent, les femmes pauvres peuvent toujours choisir de continuer à utiliser les services informels.

3.3.1 SafeSave

Une tentative de combiner le meilleur du formel et de l'informel a été réalisée par la création du *SafeSave* (« Epargne Sûre ») à Dhaka, au Bangladesh (Rutherford, 2000). La principale innovation a consisté à engager des collecteurs ambulants pour rendre quotidiennement visite aux clients. Cela permet de maintenir des coûts de transaction faibles, en y ajoutant la garantie et les rendements positifs d'une institution d'épargne formelle. Les clients peuvent effectuer des versements de n'importe quel montant (ou ne pas en faire) ou demander un retrait, qui sera disponible le lendemain. Cependant, *SafeSave*

fournit peu d'assistance sociale au niveau de la discipline de l'épargne, et ne dissimule pas les épargnants aux yeux du public.

2.3.2 Bank Rakyat Indonesia

Suite à une étude minutieuse de l'épargne informelle, la Bank Rakyat Indonesia a développé des comptes sur livret à taux d'intérêt positif, sans solde minimum, et permettant des retraits immédiats (Robinson, 1994). Les coûts de transaction sont faibles car de petites agences bancaires peu coûteuses peuvent être implantées au niveau des villages. Bien qu'il n'y ait pas de pression sociale en faveur des versements, les soldes sont implicitement garantis par l'Etat, et les comptes peuvent rester secrets.

4. Conception des produits d'épargne en fonction de l'appartenance de sexe

Jusqu'à présent, notre analyse n'a pas été particulièrement orientée vers l'un ou l'autre sexe. Bien que les femmes apprécient probablement plus que les hommes l'anonymat et le soutien social en faveur de l'épargne, les membres des deux sexes souhaitent des coûts de transaction faibles, des rendements positifs, et un accès rapide aux fonds. On considère parfois que la microfinance a une propension à donner du pouvoir aux femmes, mais, comme le souligne Johnson (1999: 1), "La microfinance, pas plus que toute autre intervention, n'est capable de redresser les déséquilibres de pouvoir qui résultent d'inégalités dans la façon

dont la société traite les hommes et les femmes.” Dans cette partie, nous étudierons comment la conception de services d’épargne formelle peut prendre en compte les préoccupations spécifiques aux femmes comme la violence domestique et l’économie familiale des ménages.

Quelle est la portée de la microfinance? Jusqu’à présent, la microfinance s’est montrée capable de fournir des prêts de production à des femmes qui exploitent de très petites entreprises. Toutes choses égales par ailleurs, ceci réduit le désavantage des femmes en termes d’activités marchandes, et augmente ainsi leur pouvoir de négociation dans le ménage.

Mais la réussite de l’activité économique est loin d’être le seul facteur. Un simple récépissé de prêt ne renforce pas forcément le pouvoir financier ou social des femmes. Un succès accru dans leur entreprise grâce au microfinancement est susceptible de réduire le poids des femmes dans certaines décisions du ménage et/ou les exposer à davantage de violence (Kantor, 2000 ; Dunn et Arbuckle, 2000).

Certains auteurs proposent l’établissement d’un microfinancement pour des prêts dédiés aux dépenses de l’économie familiale des ménages (comme les soins de santé ou les frais de scolarité). Mais cette suggestion a peu de chances de se concrétiser. Les prêts doivent être remboursés, et si la femme n’a pas une entreprise ou un travail pour fournir de l’argent au service de la dette, il est peu

probable que des prêteurs se risquent à des prêts pour les besoins de l'économie familiale.

En revanche l'épargne est un moyen de financer l'économie familiale des ménages. En outre, l'épargne peut fournir des ressources permettant de résister à une relation néfaste (ou peut-être y mettre fin). La partie suivante décrit des propositions de deux types de services d'épargne. Le premier permet aux femmes d'amasser des avoirs en toute sécurité en dehors du ménage. Le second subventionne l'épargne pour certains besoins généralement spécifiquement féminins de l'économie familiale des ménages.

5. Propositions de microépargne pour les femmes

Cette partie propose deux services d'épargne qui prennent en compte les problèmes spécifiques auxquels les femmes pauvres sont confrontées. Le premier propose des coffres de dépôt pour aider les femmes à amasser des avoirs (stockage en nature) en dehors de la maison et de manière confidentielle. Le second propose des comptes d'épargne bonifiée pour offrir des primes à l'accumulation d'avoirs destinés aux soins de santé ou aux frais de scolarité.

5.1 Coffres de dépôt

Un coffre de dépôt peut aider des femmes pauvres à épargner en toute sécurité en dehors du ménage. Les coffres peuvent servir au stockage en nature de petits objets de valeur comme de l'argent liquide, de l'or, des montres ou des bijoux. Les femmes ayant un contrôle indépendant sur les ressources sont plus à même de résister à la violence domestique.

Quels sont les avantages des coffres de dépôt ? Les coûts de transaction ne sont pas faibles ; pour effectuer un dépôt ou un retrait, il est nécessaire de se déplacer jusqu'au lieu de stockage et de passer le service de sécurité. Les coffres ne réussissent pas non plus à créer une pression pour maintenir la discipline de l'épargne. Le taux de rendement dépend de l'inflation et du prix des biens, ce qui signifie qu'il peut être bas, négatif et/ou très variable. En revanche, les coffres de dépôt offrent la sécurité et l'anonymat.

Au-delà de la sécurité et de l'anonymat, les coffres de dépôt peuvent être attractifs pour des organismes de microfinance, comme un moyen d'offrir un service d'épargne de base, même en l'absence de possibilité (ou d'autorisation officielle) de gérer un produit de dépôt à part entière. Avec les coffres de dépôt, les femmes qui n'utilisent pas immédiatement des fonds empruntés, n'ont pas besoin de les ramener à domicile et de les exposer aux demandes des époux, de la famille ou de l'entourage. Insistons sur le caractère *sécuritaire* de ces outils financiers, qui doit être une absolue nécessité. Il serait évidemment dramatique

que certaines clientes perdent leurs économies, suite à la mauvaise gestion d'un organisme de microfinance.

5.2 Comptes d'épargne bonifiée

Les pays développés ont une longue histoire d'épargne bonifiée pour les non-pauvres. En 1991, Sherraden a proposé l'épargne bonifiée pour les pauvres dans les pays développés, ciblant l'équipement de l'habitat, l'éducation post-secondaire, ou la microentreprise. Peu d'attention a été portée à l'épargne bonifiée pour les pauvres dans les pays en voie de développement.

Les comptes proposés ici seraient dédiés à des utilisations dans le cadre de l'économie familiale (soins de santé pour les mères et les bébés, et frais de scolarité pour les enfants). Johnson et Kidder (1999: 11) décrivent un compte similaire (non bonifié) au Mexique dans lequel "les versements sont faits une fois par semaine mais les retraits ne peuvent être effectués que trois fois par an — en concordance avec l'année scolaire — ou à la naissance d'un enfant".

5.2.1 Mécanismes de base de l'épargne bonifiée

Les femmes auraient la possibilité d'ouvrir des comptes individuels d'épargne sur livret dans des banques. Comme tous les comptes d'épargne sur livret, les comptes seraient sûrs, rémunérés, et permettraient des retraits illimités.

Si une femme épargnait une somme minimum (par exemple 5\$) chaque mois pendant un nombre minimum de mois consécutifs ou non, elle aurait la

possibilité de faire un retrait bonifié. Le gouvernement ou des donateurs fourniraient les fonds bonifiés et fixeraient le taux de bonification. Les femmes seraient libres de déposer plus que le minimum, mais les financeurs pourraient limiter leurs bonifications.

Les femmes seraient toujours libres de retirer leur épargne, mais seuls les retraits qui coïncident avec une naissance ou le début de l'année scolaire bénéficieraient d'une bonification. Par exemple, si une femme épargnait 5\$ en 6 mois, donnait naissance à un enfant, puis souhaitait effectuer un retrait bonifié, elle recevrait (avec un taux de 1 pour 1) à la fois ses 30\$ d'économies et une bonification de 30\$. De la même façon, si une femme épargnait 7\$ en 7 mois, puis faisait un retrait le mois de la rentrée scolaire, elle recevrait (avec un taux de 2 pour 1) à la fois ses 49\$ d'économies et une bonification de 98\$. Les fonds bonifiés seraient remis avec une incitation explicite à être utilisés pour les soins médicaux ou les frais de scolarité. Des considérations de coût empêchent le contrôle de l'utilisation des bonifications par d'autres moyens.

Cette proposition d'épargne bonifiée est simple. Les femmes épargnent sur des comptes d'épargne sur livret ; elles perçoivent des bonifications si elles épargnent suffisamment, régulièrement, et si elles effectuent des retraits au bon moment. Le risque est négligeable ; la participation est volontaire, et les retraits sans bonification sont toujours possibles.

5.2.2 Clubs d'épargne

Afin de fournir une pression extérieure (et le soutien d'un groupe) pour maintenir une discipline d'épargne, les femmes peuvent choisir 2 à 4 autres femmes pour former un club d'épargne. Chaque femme garde le contrôle individuel sur son propre compte. Si tous les membres du club atteignent certains objectifs (comme d'épargner 5\$ pendant 5 mois consécutifs), ils peuvent tous bénéficier d'une *prime collective*. La prime augmente le taux de bonification (qui pourrait être compris entre 1 et 1,5). Il n'y a ni pénalité ni sanction si le club n'atteint pas ses objectifs ; les femmes qui parviennent à leurs objectifs individuels vont toujours percevoir leur bonification individuelle d'origine.

La prime incite les membres du club à travailler ensemble. Certains mois, si des femmes ont des difficultés à effectuer un versement, les membres du club peuvent décider de leur faire des prêts informels ou des dons. Les efforts d'épargne conjoints seraient en quelque sorte un moyen de renforcer le « capital social » des membres du club.

5.2.3 Epargne bonifiée, donateurs et gouvernement

Les comptes d'épargne bonifiée nécessitent des fonds autant pour l'administration que les bonifications. L'expérience de l'épargne bonifiée dans les pays développés doit encore démontrer si les bénéfices (financiers et non-financiers) dépassent les coûts (Schreiner, *et al.*, 2001). Contrairement au microcrédit, les programmes d'épargne bonifiée ne seront jamais financièrement

autosuffisants. Des donateurs peuvent financer des projets pilotes, mais le gouvernement reste l'unique source possible de financement pour de vastes programmes d'épargne bonifiée à long terme.

Quels arguments peuvent justifier l'implication de donateurs ou d'autorités publiques dans le domaine de l'épargne bonifiée ? En premier lieu, l'épargne pour la santé et l'éducation est politiquement populaire ; personne, ni à gauche ni à droite, ne s'oppose à ces objectifs. Ensuite, les programmes d'épargne bonifiée, comme les programmes de microcrédit, sont faciles à mettre en œuvre, du moins en comparaison d'interventions directes dans les domaines de la santé ou de l'éducation. Enfin, l'épargne bonifiée peut entraîner des bénéfices sociaux très importants si elle donne du pouvoir aux femmes et améliore la santé et l'éducation des enfants. L'épargne peut aussi susciter l'espoir ; les personnes qui ont des avoirs espèrent réussir dans l'avenir, et tendent ainsi à penser et agir de manière saine au présent.

6. Conclusion

Les mécanismes d'épargne informelle montrent que les femmes pauvres épargnent, et qu'elles apprécient de faibles coûts de transaction et un soutien extérieur pour maintenir une discipline de versements. Les mécanismes d'épargne formelle peuvent compléter ces vertus en apportant la sécurité, les rendements positifs, l'accès rapide aux fonds et l'anonymat.

Les femmes portent une grande part de la charge de l'économie familiale des ménages. L'accumulation d'avoirs peut les aider à être plus fortes pour résister à l'oppression en améliorant leur position de repli en dehors du mariage.

Cet article propose deux services d'épargne — les coffres de dépôt et l'épargne bonifiée — qui prennent en compte les problèmes spécifiques aux femmes, qui sont réalisables dans les pays en voie de développement, et qui sont attractifs pour les financeurs. Les coffres de dépôt offrent la sécurité, l'accès aux fonds et l'anonymat pour aider les femmes à accumuler des avoirs en dehors du ménage. Les programmes d'épargne bonifiée offrent la sécurité, l'accès rapide aux fonds, et de très hauts rendements. Couplée avec les clubs d'épargne, l'épargne bonifiée pourrait aussi offrir de faibles coûts de transaction et une pression extérieure (et le soutien du groupe) pour maintenir la discipline d'épargne.

Bien que cet article mette en avant l'épargne et l'accumulation d'avoirs pour le développement à long terme, il n'exclut pas l'importance des besoins vitaux immédiats des femmes pauvres et de leurs enfants. A certains moments, le secours constitue la réponse nécessaire et adaptée. Cet article ne suggère pas non plus que les femmes doivent épargner quoiqu'il en coûte. Sans être des panacées, les coffres de dépôt et l'épargne bonifiée peuvent venir en complément d'autres efforts envers les femmes pauvres. Les pauvres épargnent, et les services d'épargne formelle proposés ici peuvent aider les femmes à accumuler des avoirs et à devenir ainsi plus fortes.

Bibliographie

- Ardener, Shirley; et Sandra Burman. (1995) *Money-Go-Rounds: The Importance of Rotating Savings and Credit Associations For Women*, Oxford: Berg.
- Beverly, Sandra G.; Moore McBride, Amanda; and Mark Schreiner. (2003) “A Framework of Asset-Accumulation Strategies”, *Journal of Family and Economic Issues*, Vol. 24, No. 2, pp. 143–156.
- Dunn, Elizabeth; et J. Gordon Arbuckle, Jr. (2001) “Microcredit and microenterprise performance: impact evidence from Peru”, *Small Enterprise Development*, Vol. 12, No. 4, pp. 22–33.
- Johnson, Susan (1999) “Gender and Microfinance: Guidelines for Good Practice”, manuscrit, suzanjohanson@compuserve.com.
- (1998) “Programme Impact Assessment in Microfinance: the Need for Analysis of Real Markets”, *IDS Bulletin*, Vol. 29, No. 4, pp. 21–30.
- Johnson, Susan; et Thalia Kidder. (1999) “Globalization and gender—dilemmas for microfinance organizations”, *Small Enterprise Development*, Vol. 10, No. 3, pp. 4–15.
- Kabeer, Naila. (2001) “Conflicts Over Credit: Re-evaluating the Empowerment Potential of Loans to Women in Rural Bangladesh”, *World Development* Vol. 29, No. 1, pp. 63–84.
- Kantor, Paula. (2000) “Are Economic Outcomes Enough? Incorporating Empowerment Outcomes into a Definition of Microenterprise Success: Evidence from India”, manuscrit, University of Madison-Wisconsin, pkantor@consci.wisc.edu.
- Robinson, Marguerite S. (1994) “Savings Mobilization and Microenterprise Finance: The Indonesian Experience”, pp. 27–54 in María Otero et Elisabeth Rhyne (eds) *The New World of Microenterprise Finance*, West Hartford: Kumarian.
- Rogaly, Ben. (1996) “Micro-finance evangelism, ‘destitute women’, and the hard selling of a new anti-poverty formula”, *Development in Practice*, Vol. 6, No. 2, pp. 100–112.

- Rutherford, Stuart. (2000) *The Poor and Their Money*, Delhi: Oxford University Press.
- Schreiner, Mark; Sherraden, Michael; Clancy, Margaret; Johnson, Lissa; Curley, Jami; Grinstein-Weiss, Michal; Zhan, Min; et Sondra Beverly. (2001) *Savings and Asset Accumulation in Individual Development Accounts*, report on the “Down Payments on the American Dream Policy Demonstration”, Center for Social Development, Washington University in St. Louis, gwbweb.wustl.edu/csd/.
- Sherraden, Michael. (1991) *Assets and the Poor*, Armonk, NY: M.E. Sharpe.
- Sinha, Saurabh; et Imran Matin. (1998) “Informal Credit Transactions of Microcredit Borrowers in Rural Bangladesh”, *IDS Bulletin* Vol. 29, No. 4, pp. 66–80.
- Zeller, Manfred ; et Manohar Sharma. (2000) “Many borrow, more save, and all insure: Implications for food and micro-finance policy”, *Food Policy*, Vol. 25, pp. 143–167.